

# MASTER

*Mention* LITTÉRATURES DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

## > ENSEIGNEMENT DES LETTRES MODERNES

2011-2012

UFR  
LETTRES-LANGUES  
SCIENCES HUMAINES  
UNIVERSITÉ  
BLAISE PASCAL  
CLERMONT-FERRAND



# INFORMATIONS ET DISPOSITIONS GENERALES

## SECRETARIATS

### >> Scolarité - renseignements

Pour toute information d'ordre pédagogique :

**Secrétariat du master « Littératures de l'Antiquité à nos jours »**

Bureau 122 – site Gergovia- Tél : +33 (0)4 73 34 65 36

Courriel : [m-claude.CHOPIN@univ-bpclermont.fr](mailto:m-claude.CHOPIN@univ-bpclermont.fr)

**Secrétariat des masters professionnels**

Bureau 110 - 29 Bd Gergovia - Tél. : +33 (0)4 73 34 65 02

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8h00 - 12h00

Courriel : [M-Anais.FERNANDES@univ-bpclermont.fr](mailto:M-Anais.FERNANDES@univ-bpclermont.fr)

Pour tout renseignement sur l'inscription administrative :

**Scolarité des masters**

Guichet au RDC – 29 bd Gergovia - Tél. : +33 (0)4 73 34 65 07

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi 09h00 – 11h30 / 13h00 – 15h30

Fermé au public le Mercredi matin et Vendredi après-midi

Courriel : [scola.lettres@univ-bpclermont.fr](mailto:scola.lettres@univ-bpclermont.fr)

### >> Formation à distance (CEAD)

**Secrétariat du master « Littératures modernes et contemporaines » à distance CEAD**

Mme Trabelsi, – site CLM- Tél. : +33 (0)4-73-34-85-32

Courriel : [laila.trabelsi@univ-bpclermont.fr](mailto:laila.trabelsi@univ-bpclermont.fr)

### >> Formation continue

Vous avez **interrompu vos études depuis plus de deux ans**, êtes **salié**, en **congé individuel de formation**, en **recherche d'emploi** ou **profession libérale**. Vous devez faire votre inscription par le biais de la formation continue. Tél. : +33 (0)4 73 34 65 88

.

### >> Affichages et informations :

Informez-vous régulièrement sur le site de l'université : [www.lettres.univ-bpclermont.fr](http://www.lettres.univ-bpclermont.fr)

Consultez les affichages sur les panneaux dédiés au 1<sup>er</sup> étage Gergovia et au 2<sup>ème</sup> étage de la MSH.

# R E G L E M E N T d u M A S T E R

Depuis la rentrée 2004, l'ensemble des formations de l'Université Blaise Pascal est construit selon le système européen L-M-D, qui vise à rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité étudiante.

## I – LA REFORME

Ce sigle “L-M-D” signifie **L**icence, **M**aster et **D**octorat. L'architecture des études est désormais fondée sur les 3 grades reconnus par 40 pays européens :

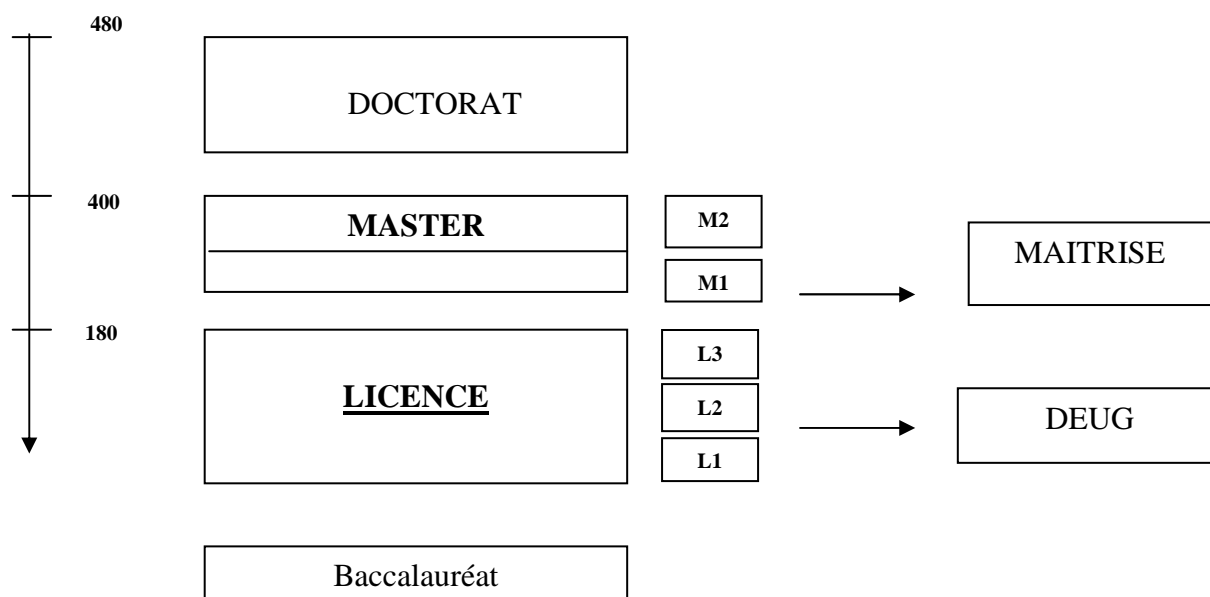
- Licence : 3 ans = 6 semestres (S1 à S6) = 180 crédits (bac+3)
- Master : 2 ans (M1 et M2) = 4 semestres = 120 crédits (bac+5)
- Doctorat : 3 ans (bac+8)

Les grades universitaires s'identifient désormais en crédits européens capitalisables et transférables en France et en Europe, les E.C.T.S. : **E**uropean **C**rédit **T**ransfert **S**ystem

L'organisation des formations est définie en semestres. Chaque semestre obtenu donne 30 E.C.T.S. Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignement -U.E.- fondamentales et optionnelles. Chaque U.E. acquise correspond à 5 crédits ou multiple de 5 crédits, à l'Université Blaise Pascal.

### Schéma d'études

**Total = 480 crédits (du baccalauréat au Doctorat)**



## Diplômes intermédiaires

Sur demande, le DEUG et la MAITRISE seront désormais délivrés aux conditions suivantes :

- Le Deug : 120 crédits d'un parcours licence correspondant aux semestres S1-S2 et S3-S4
- La Maîtrise avec 60 crédits d'un parcours de Master correspondant aux semestres S1-S2.
- L'arrêté d'habilitation précise les dénominations nationales correspondantes.

## **II –ORGANISATION GENERALE DU MASTER**

La préparation au diplôme de master comprend quatre semestres d'études répartis sur deux niveaux différents :

- **niveau M1 : année universitaire 1 : S1, S2.** Ce niveau est validé par l'obtention de 60 crédits européens (30 crédits par semestre) et entraîne l'acquisition du diplôme de maîtrise ;
- **niveau M2 : année universitaire 2 : S3, S4.** Ce niveau est validé par l'obtention de 60 crédits européens (30 crédits par semestre).

Les masters sont présentés par domaines à l'intérieur desquels sont offerts des choix de mentions qui peuvent être complétées par des choix de spécialités et éventuellement de parcours.

*Exemple :*

<i>Domaine</i>	<i>Arts, Lettres, Langues</i>
<i>Mention</i>	<i>Langues et Civilisation Etrangères (LCE)</i>
<i>Spécialité</i>	<i>Etudes Russophones</i>
<i>Parcours</i>	<i>Disciplinaire</i>

## **III - CONDITIONS D'INSCRIPTION EN MASTER**

*(Réf. : arrêté du 25 avril 2002 relatif aux MASTER )*

### **A. Inscription administrative**

#### **1) L'inscription administrative en MASTER I**

Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- Soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- Soit une des validations prévues par le code de l'éducation (V.A.E., validation d'études supérieures...).
- L'accès de l'étudiant titulaire de la licence est de droit en 1<sup>ère</sup> année MASTER d'une même mention/spécialité, sous-réserve des capacités d'accueil de celles-ci ainsi que de dispositions particulières portées sur les dossiers d'habilitation approuvés par le Ministère.

#### **2) L'inscription administrative en MASTER 2<sup>ème</sup> année**

L'admission en Master 2 est subordonnée à l'obtention d'une maîtrise ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience et aux travaux personnels des candidats.

Le recrutement des étudiants de MASTER 2 est effectué par une commission d'admission présidée par le responsable de la formation et désignée par la présidente de l'Université Blaise-Pascal, sur proposition, du directeur de l'U.F.R. Les étudiants sont informés par écrit du résultat à l'issue des sessions de recrutement.

Les étudiants provenant d'un autre établissement, en cours de cursus doivent déposer une demande de validations d'études.

**L'inscription administrative de l'étudiant est annuelle.**

## **B. Inscription pédagogique**

### **1) L'inscription pédagogique**

**L'inscription pédagogique aux examens est obligatoire. Elle est réalisée pour l'année universitaire.**

- Les étudiants précisent sur la fiche d'inscription aux examens les choix d'enseignements pour lesquels ils auront un contrôle des connaissances à toutes les sessions d'examens prévues.
- Cette fiche pédagogique est à retourner au secrétariat gérant l'année d'étude à laquelle l'étudiant s'est inscrit, une date de retour est précisée.

### **2) Double cursus (inscriptions simultanées à deux MASTER)**

- Les étudiants qui veulent s'inscrire simultanément à deux MASTER, à deux mentions ou à deux spécialités de MASTER doivent le faire en début d'année universitaire.
- Les étudiants inscrits à deux mentions (ou spécialités) s'inscrivent à l'ensemble des U.E. de chaque mention (ou spécialité). Ils ne se présentent qu'une fois aux épreuves qui correspondent aux unités d'enseignements et/ou matières communes ou équivalentes.

## **IV – ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

### **SEMESTRES ET PROGRESSION DANS LES SEMESTRES**

La préparation au diplôme de MASTER comprend 4 semestres d'études S1 à S4

- année universitaire 1 : S1, S2

- année universitaire 2 : S3, S4

La compensation porte sur la totalité des UE du semestre et est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. A l'intérieur d'une UE, les notes sont compensées intégralement sans note éliminatoire.

En cas d'échec au premier semestre de l'année 1 ou 2, il n'y a pas de redoublement du même semestre au deuxième semestre de l'année.

**Il n'y a pas de barrage pour passer du S1 au S2 et du S3 au S4**

**Il n'y a pas d'admission conditionnelle en MASTER 2.**

## **V – ORGANISATION DES EXAMENS**

### **1) La semestrialisation des examens**

Pour chaque semestre, les aptitudes et l'acquisition des connaissances dans chaque UE sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôles combinés. Les modalités du contrôle sont définies pour chaque MASTER et portées à la connaissance des étudiants en début d'année (cf. livret de l'étudiant de chaque formation, site internet de l'UFR LLSH : <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/spip.php?rubrique35> ).

Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :  
Chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examens qui sont organisées ainsi :

- 1<sup>ère</sup> session à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre avec délibération du jury ;
- 1<sup>ère</sup> session à l'issue du 2<sup>ème</sup> semestre avec délibération du jury avant le 13 juillet pour les M1,
- 2<sup>ème</sup> session pour les 2 semestres à la fin du deuxième, et avant le 25 septembre pour le M1, et avant le 15 octobre pour le M2 ; avec délibérations du jury.

## 2) Résultats d'examens

1 <sup>ère</sup> session	Délibération du jury sur les notes du S1, compensation, résultats du semestre Délibération du jury sur les notes du S2, compensation, résultats du semestre Délibération du jury Compensation annuelle S1 + S2.
2 <sup>ème</sup> session	Délibération du jury sur les notes de la 2 <sup>ème</sup> session du S1 et du S2 (S1' + S2') ; Délibération sur PV des S1, S2, et S1+S2.

Des points de jury peuvent être attribués aux Unités d'Enseignements, aux semestres ou à l'année.

L'étudiant qui a acquis la 1<sup>ère</sup> année ou le diplôme à la 1<sup>ère</sup> session n'est pas autorisé à se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.

- Les " retours en arrière ", c'est-à-dire recommencer un parcours après avoir validé un autre parcours dans le même diplôme, ne sont pas acceptés.

- Une U.E. n'ayant pas obtenu la moyenne (pas d'attribution de crédits) figurant dans un semestre ou une année validée par compensation ne peut être repassée (sauf si elle fait partie d'un autre diplôme non validé auquel s'est inscrit l'étudiant).

- La note d'une U.E. non validée peut être conservée d'une session à l'autre. Si l'étudiant se présente à l'U.E. en 2<sup>ème</sup> session, toutes les matières de cette U.E. ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2<sup>ème</sup> session sera alors prise en compte.

## REGLE DE REPORT DES NOTES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

« Les notes des U.E. obtenues à la 1<sup>ère</sup> session sont reportées automatiquement en 2<sup>ème</sup> session - Les notes des U.E. non acquises se reportent dans la mesure où aucune épreuve de cette U.E. n'est repassée en 2<sup>ème</sup> session.

Si un étudiant souhaite repasser une U.E. non acquise, il doit se présenter à la totalité des épreuves des matières ou il n'a pas obtenu la moyenne à la 1<sup>ère</sup> session. Seule la note obtenue à cette 2<sup>ème</sup> session est prise en compte ».

### **Exemple fictif :**

UE comprenant 3 matières / Notes obtenues à la 1<sup>ère</sup> session :

- 1<sup>ère</sup> matière : 14,00 / 20
  - 2<sup>ème</sup> matière : 9,00 / 20
  - 3<sup>ème</sup> matière : 5,00 / 20
- Moyenne UE : 9,33

Si l'étudiant décidait de ne rien repasser, la moyenne obtenue à l'UE se reporterait pour la 2<sup>ème</sup> session.

L'étudiant décide de repasser en 2<sup>ème</sup> session l'examen de la 2<sup>ème</sup> matière :

Notes pour la 2<sup>ème</sup> session :

- 1<sup>ère</sup> matière : 14,00 / 20
- 2<sup>ème</sup> matière : nouvelle note de 2<sup>ème</sup> session
- 3<sup>ème</sup> matière : 0 / 20

### **Explication :**

- 1ère matière : une note supérieure à la moyenne obtenue à une matière se reporte à la 2ème session si l'étudiant repasse un examen de l'UE
- 2ème matière : l'étudiant repasse l'examen.
- 3ème matière : l'étudiant ne repasse pas l'examen, la note est inférieure à la moyenne donc ne se conserve pas et par conséquent retombe à 0 / 20.

### **❖ La capitalisation**

Les U.E. sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Les matières constituant les U.E. ne donnent pas lieu à attribution de crédits.

En cas de non validation d'un semestre et de l'année :

- Une U.E. dont la moyenne est  $\geq 10/20$  est capitalisable. Elle est acquise définitivement. **On ne peut pas la repasser.**
- Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondants.

**Un diplôme, une année, un semestre obtenus par capitalisation (ou par compensation) ne peuvent être repassés.**

### **❖ La compensation**

La compensation à chaque session porte sur la totalité des U.E. du semestre.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé et les 30 crédits correspondants sont acquis.

Une compensation annuelle est réalisée :

- après la première session des 2 semestres de l'année universitaire ;
  - après la deuxième session des 2 semestres de l'année universitaire ;
- En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits sont acquis.

### **❖ VALIDATION DU DIPLOME :**

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

Les mentions suivantes sont décernées sur la base de la moyenne des deux années M1+M2 :

Passable :	note égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12
Assez-Bien :	note égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14
Bien :	note égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16
Très-Bien :	note égale ou supérieure à 16.

Le grade de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence.

### **❖ Communication des résultats et contentieux :**

Les procès-verbaux de délibérations de jury sont affichés à l'issue des délibérations version papier dans les locaux de l'UFR LLSH, et sur l'Environnement Numérique de Travail.

L'affichage des notes et résultats sur l'ENT n'est donné qu'à titre indicatif. Seul l'affichage des procès-verbaux des jurys qui a lieu sur le site de Gergovia et de Carnot est considéré comme officiel.

### ❖ **Relevé de notes et attestation de réussite :**

Un relevé de notes est envoyé ensuite à l'adresse fixe portée sur le dossier d'inscription. L'attestation de réussite à un diplôme est uniquement établie et délivrée par le service de la scolarité de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

### ❖ **Voies et délais de recours :**

Si vous estimez que la décision prise par les jurys est contestable, vous pouvez former :

Soit un recours gracieux auprès de Monsieur le Doyen,

Soit un recours hiérarchique devant Madame la Présidente de l'Université sous-couvert de Monsieur le Doyen de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines,

Soit un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand,

Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

### ❖ **Avertissement à propos du plagiat :**

Lors de ses études de master, l'étudiant doit acquérir, entre autres, des compétences scientifiques générales. Deux d'entre elles sont déterminantes :

- Le respect des réglementations administratives et scientifiques (communicabilité ou non des documents, devoir de réserve, copyright),
- La maîtrise des savoirs et méthodes liées aux différents champs disciplinaires.

**Tout plagiat avéré sera sanctionné** car l'étudiant en master apprend à maîtriser et mobiliser des savoirs et méthodes liées aux différents champs disciplinaires. Il se doit de respecter l'éthique scientifique qui veut qu'à tout moment le lecteur qui prend connaissance d'un travail universitaire (fiches de lecture, travail de recherches, articles...) puisse avoir la possibilité de retourner aux sources afin d'en tirer un bénéfice certain sans équivoque.

Le Doyen,

Mathias BERNARD



## Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :

- Une première session à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre (avec délibération du jury)
- Une première session à l'issue du 2<sup>ème</sup> semestre (avec délibération du jury)
- Une deuxième session à l'issue du 2<sup>ème</sup> semestre, en fin d'année universitaire (avec délibération du jury)

La compensation à chaque session doit porter sur la totalité des U.E. du semestre.

A l'intérieur d'une U.E. les notes sont compensées intégralement sans note éliminatoire.

Les types de contrôle possibles par U.E. sont le contrôle continu (2 notes au moins par U.E.) ou l'examen terminal.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondant.

En cas de non validation d'un semestre, les U.E. ayant obtenu la moyenne sont capitalisables et définitivement acquises : on ne peut les repasser.

Si l'étudiant se présente à l'U.E. en deuxième session, toutes les matières ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2<sup>ème</sup> session est alors prise en compte.

Une compensation annuelle est réalisée :

- Après la 1<sup>ère</sup> session des 2 semestres de l'année universitaire
- Après la 2<sup>ème</sup> session des 2 semestres de l'année universitaire
- En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits acquis.

## Calendrier de travail pour l'année universitaire 2011-2012

Il est vivement conseillé aux étudiants de suivre ce calendrier de travail indicatif, notamment pour les étudiants inscrits au CEAD !

- septembre - octobre : choix du domaine et du sujet (voir liste des encadreurs et des thèmes proposés) et choix de l'enseignant encadreur (le sujet pourra alors évoluer suite aux discussions avec l'enseignant), lequel donnera les principales orientations et une première bibliographie.
- novembre - décembre : lecture des œuvres, traitement du corpus, enrichissement des connaissances théoriques nécessaires, fiches de lecture.
- janvier : réflexion avec l'enseignant encadreur, puis élaboration d'un plan tout en menant lecture et recherche et commençant ainsi à se constituer une bibliographie.
- février : le plan doit être détaillé et élaboré, même si quelques retouches seront à apporter au fur et à mesure de la réflexion, la bibliographie, quant à elle, devra considérablement s'étoffer.
- mars : plan prêt, biblio complète, rédaction d'un document faisant état de la recherche menée jusqu'alors (motivation pour la discipline, pour le sujet, pour les enjeux de la problématique, difficultés rencontrées, perspective de poursuite de la recherche pour soi [doctorat] et pour les autres [pistes de réflexion à approfondir]...). Une partie du plan doit commencer à être rédigée.
- avril : présentation de l'avancée du travail à l'enseignant encadreur qui orientera le cas échéant l'axe de recherche en l'élargissant ou le réduisant. Cette étape permet de finaliser plan, problématique... avant la phase de rédaction complète qui commencera alors dans la foulée.
- Soutenance définitive en **juin** (notamment pour les étudiants qui souhaitent présenter à la rentrée suivante les concours d'enseignement ; les autres candidats disposent de la possibilité de soutenir jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante).

### Dates de l'année universitaire (pour mémoire) :

Rentrée : le 08 septembre 2011

**Semestre 1 : du 14 septembre au 16 décembre.**

Vacances de Toussaint : 27 octobre au 2 novembre 2011

Vacances de Noël : 17 décembre 2011 au 2 janvier 2012

**Semestre 2 : du 16 janvier 2012 au 30 avril 2012**

Vacances d'hiver : 18 février au 26 février 2012

Vacances de printemps : 06 avril au 29 avril 2012

Affichage des résultats à l'issue des réunions des jurys d'examens, vers la fin février pour le S1, vers la fin juin pour le S2.

## Mémoire (T.E.R.) Recherche et calendrier des enseignements

La préparation du mémoire représente la partie essentielle du travail dans l'année de master, c'est aussi la spécificité de l'initiation à la recherche.

Comme c'est l'originalité principale de ce niveau d'étude, il convient d'en choisir le sujet avec la plus grande attention avec son directeur de recherche (voir la liste des directeurs et des thèmes de recherche proposés page 59-60). Durant l'année universitaire, il faudra le rencontrer très régulièrement pour faire avec lui le point sur l'orientation et sur l'avancement du travail.

### Mémoire de M1

Le mémoire de M1 doit faire entre 70 et 100 pages (caractères 12, interligne 1,5, marges prévoyant la reliure à gauche (4cm), indiquant sur la première page le nom de l'auteur et du directeur de recherche).

Il est destiné principalement à asseoir la méthodologie, en procédant à l'application particulière des acquis:

Définition et expression d'une problématique

Recherche bibliographique

Construction d'un plan détaillé

Il doit aussi permettre de replacer le travail dans un contexte général.

On peut d'emblée avec l'accord du directeur de recherches envisager une entreprise qui s'étale sur les deux ans du cursus de master. Mais le mémoire de M1 peut aussi être totalement autonome par rapport au mémoire de M2.

### Mémoire de M2

Le mémoire de M2 doit faire entre 70 et 120 pages (caractères 12, interligne 1,5, marges prévoyant la reliure à gauche (4cm), indiquant sur la première page le nom de l'auteur et du directeur de recherche). Il a pour but de préparer le travail de thèse et d'en dessiner certains aspects. Il doit ou bien explorer un secteur restreint du futur sujet de thèse, afin de mettre au point les méthodes et les outils de la recherche, ou bien tracer les lignes générales de la future thèse.

# Enseignements en Master 1

Les séminaires ont lieu généralement au S1.  
Le S2 est consacré à la rédaction du mémoire.

Calendrier conseillé :

- Plan et bibliographie en décembre ou janvier, à présenter à directeur de recherche
- 1<sup>ère</sup> partie rédigée pour mars.
- ensemble du travail pour début-juin **au plus tard. Soutenances fin juin, vivement conseillé, surtout pour ceux qui se destinent en M2S3 à la préparation des concours dans le cadre du Master « Enseignement des Lettres » ou « Parcours enseignement des Lettres classiques ».**

Les différentes parties du TER sont remises pour lecture au directeur de recherche en cours d'année, avant l'été.

Chaque situation particulière se négocie avec le directeur de recherche, en tenant compte des impératifs suivants :

- Le mémoire se soutient de préférence en juin. Il peut aussi se soutenir en septembre (date limite : le 20 septembre).
- **Le mémoire relié doit être déposé 2 semaines à l'avance auprès des membres du jury.**
- **Un mémoire qui n'aurait pas été suivi pendant l'année et jugé insuffisant ou ne correspondant pas aux attentes peut être interdit de soutenance. L'étudiant prend alors une nouvelle inscription et soutient l'année suivante.**

# Enseignements en Master 2

Les séminaires sont répartis sur les deux semestres.

La date limite de remise des notes est fin octobre (avant les vacances de Toussaint).

Le TER doit être remis au moins 2 semaines à l'avance aux membres du jury.

Les conditions sont les mêmes que pour le M1.

## Spécialité Enseignement des Lettres modernes

**Nature :**

Formation diplômante

**Type de diplôme :**

Master

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Site géographique :**

Site Gergovia

**Durée des études :**

4 semestres

**Accessible en :**

Formation initiale

Formation continue

## Objectifs du Master

---

La spécialité "Enseignement des Lettres" du Master « Littératures de l'Antiquité à nos jours » implique un intérêt pour l'enseignement des Lettres, c'est-à-dire tant des littératures (française, générale et comparée) que de la langue (ancienne, classique et contemporaine), sans oublier la perspective didactique liée à cet enseignement.

La spécialité "Enseignement des Lettres" s'appuie sur l'expérience et les compétences des masters littéraires clermontois afin de former, par la recherche, des étudiants aux concours (principalement le CAPES de Lettres modernes) et aux métiers de l'enseignement.

L'intégration au master recherche mention "Littérature de l'Antiquité à nos jours" offre aux étudiants la possibilité de suivre notamment des formations dans les deux spécialités "Littératures modernes et contemporaines" et "Renaissance et âge classique en Europe", mais aussi en littérature générale et comparée ainsi qu'en linguistique. Un large éventail de perspectives de recherche, accompagnées des méthodologies diverses qu'elles requièrent, est proposé aux étudiants. L'accueil au sein des équipes de recherche est prévu. Cet encadrement scientifique et pédagogique intervient dès la définition du sujet de mémoire qui suppose aussi une implication personnelle de l'étudiant.

L'approfondissement des connaissances en langues vivantes et langues anciennes ainsi qu'en langue française est inscrit dans la formation.

Au terme d'un premier semestre fortement marqué par la diversité des enseignements proposés dans le cadre d'une initiation aux spécificités de la recherche en littérature, qui débouchent sur l'élaboration d'un projet personnel, les étudiants sont dans la situation de choisir de façon éclairée la voie des concours de recrutement de l'enseignement ou celle de la recherche.

L'orientation vers le parcours "enseignement des lettres" prend toute son originalité à partir du second semestre de l'année de M1.

La préparation au concours constitue la spécificité du parcours à partir du second semestre : on ménage un équilibre entre des enseignements proprement disciplinaires de littérature, de méthodologie de la dissertation, de langue française, stylistique et ancien français, d'une part, et, d'autre part, des enseignements de pédagogie et de didactique. Articulée aux exigences des étapes successives, écrites et orales du concours, la préparation accorde toute sa place au travail de recherche aboutissant à la soutenance du mémoire en fin de troisième semestre, pour les candidats admissibles au concours du CAPES.

Dans la dernière phase du cursus, ces derniers approfondissent leurs connaissances disciplinaires et didactiques en se préparant aux épreuves orales et complètent leur formation pédagogique par un stage et un suivi pédagogique.

Au terme de ces deux années les étudiants acquièrent une culture littéraire et linguistique générale de haut niveau, des compétences professionnelles théoriques et pratiques et abordent une spécialisation scientifique pointue grâce à l'articulation d'une formation stimulante et ouverte à la recherche en Lettres et d'une préparation intensive aux concours et aux métiers de l'enseignement. Ouverture, transversalité, et polyvalence sont les conditions de l'adaptabilité et de la mobilité intellectuelle visée par cette spécialisation.

## Conditions d'admission

---

Le Master accueille les étudiants issus de la formation Licence Lettres modernes ou classiques, mais aussi, dès le M1, par validation des études, des étudiants issus d'autres formations telles que : Licence Langues Littératures et Civilisations Etrangères, Licence d'Histoire, Licence de Linguistique, Licence de Philosophie.

En M2, le master « Enseignement des Lettres » propose une préparation au concours du CAPES Lettres modernes, à dominante de littératures française, de grammaire et de stylistique, d'ancien français et de didactique de la discipline.

L'entrée en M2 fait l'objet d'une sélection sur dossier avec audition des candidats (deuxième quinzaine de juin 1<sup>ère</sup> session, première quinzaine de septembre 2<sup>ème</sup> session).

### >> Candidatures

- 1<sup>ère</sup> année : le dossier d'inscription est à retirer auprès du service de la scolarité des Masters
- 2<sup>ème</sup> année : le dossier de candidature est à déposer avant mi-juin au secrétariat du Master Littératures, le recrutement est en juin et septembre.

## Contenu master 1

---

**La première année M1** (60 crédits) offre une formation tout à la fois généraliste, avec 4 UE communes aux masters recherche et de spécialité, UE5 du 1<sup>er</sup> semestre et UE du 2<sup>ème</sup> semestre. Des ouvertures sur les langues vivantes, le latin ou le grec par exemple (UE 4), permettent de poursuivre une formation générale, qui peut être nécessaire pour la préparation de l'Agrégation de Lettres modernes. La littérature française, la

grammaire et la stylistique constituent le fondement du M1 (avec des ouvertures possibles sur la Littérature comparée).

La méthodologie de la recherche est évaluée lors de la soutenance du TER.

### >> Semestre 1

- UE 1'**            **Initiation à la recherche** (5 crédits)  
Littérature française (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)  
ET  
Littérature française (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)
- UE 2'**            **Séminaire de spécialité 1** (5 crédits)  
Critiques et genres
- UE 3'**            **Séminaire de spécialité 2** (5 crédits)  
Littérature comparée
- UE 4'**            **Séminaire de spécialité 3** (5 crédits)  
Linguistique
- UE 5'**            **Langues vivantes ou langues anciennes** (5 crédits)
- UE 6'**            **Séminaire de spécialité 3** (5 crédits)  
Ancien français – Grammaire - Stylistique
- UE 7'**            **Méthodologie de la recherche**

### >> Semestre 2

- UE 8'**            **Littérature française** (5 crédits)
- UE 9'**            **Langue française** (5 crédits)  
Ancien français – Grammaire – Stylistique
- UE 10'**           **Méthodologie de la dissertation** (5 crédits)
- UE 11'**           **Elèves et apprentissages** (5 crédits)
- UE 12'**           **Enseigner les Lettres** (5 crédits)

#### Liste des passerelles possibles en S3

Le débouché logique et naturel du M1 « Enseignement des Lettres » est le M2 qui en prend la suite. Les réorientations restent toutefois possibles vers les M2 « Littératures modernes et contemporaines », « Renaissance et âge classique en Europe », « Langues et cultures étrangères », « Linguistique, logique et informatique », « Culture, territoire, patrimoine ».

L'étudiant peut également postuler à un Master professionnel : Création éditoriale, Métiers du Livre...etc.

## Contenu master 2

---

L'admission en 2<sup>ème</sup> année est sélective. Elle se fait au vu de la qualité des résultats du M1.

**La deuxième année M2** (60 crédits) est une année de spécialisation et de préparation aux épreuves du CAPES de Lettres modernes.

Elle comprend :

- un ensemble d'enseignement qui sont autant d'entraînements aux épreuves écrites et orales du CAPES de Lettres modernes
- Un stage en situation de 6 semaines
- Un mémoire professionnel OU un mémoire de recherche.

### >> Semestre 3

- UE 13'            Culture scientifique et disciplinaire**
- Préparation intensive aux épreuves écrites
  - Préparation à l'explication de textes
  - Soutenance du TER (professionnel ou recherche)

### >> Semestre 4

**UE 14'            Culture scientifique et disciplinaire** (5 crédits)  
Préparation à l'explication de textes et question de grammaire

**UE 15'            Préparation à l'épreuve sur dossier** (5 crédits)

**UE 16'            Préparation à la prise de fonction en responsabilité** (5 crédits)

**UE 17'            Stage en responsabilité** (15 crédits)

## Poursuite d'études

---

La spécialité « Enseignement des Lettres » permet la préparation aux concours BAC + 5, notamment le CAPES de Lettres modernes.

## Débouchés professionnels

---

- Métiers de l'enseignement

## Contacts

---

### >> Responsable (s) de la formation

**Frédéric CALAS** - PR, responsable du Master « Littératures de l'Antiquité à nos jours »  
et de la spécialité « Littératures modernes et contemporaines ».

Courriel : [frederic.calas@univ-bpclermont.fr](mailto:frederic.calas@univ-bpclermont.fr)

## MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES

### SEMESTRE S1

Spécialité : Enseignement des Lettres modernes

Type d'U.E. (1)	Intitulé et descriptif des U.E.	Coef. (2)	Crédits	Modalités d'évaluation
UE1'	INITIATION A LA RECHERCHE LITTERATURE FRANCAISE -deux cours dans le master recherche "Littératures, idées, poétiques"	2	5	examen terminal écrit/ou oral
UE2	CRITIQUES ET GENRES	1	5	Examen écrit
UE3'	SEMINAIRE DE SPECIALITE 1 LITTERATURE COMPAREE	1	5	examen terminal écrit/ou oral
UE4'	SEMINAIRE DE SPECIALITE 2 LINGUISTIQUE	1	5	Examen terminal écrit
UE5'	LANGUES VIVANTES OU LANGUES ANCIENNES	1	5	contrôle continu oral
UE6'	ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE	1	5	contrôle continu écrit
UE7'	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	1		
	<b>TOTAL CREDITS S1</b>		<b>30</b>	

### SEMESTRE S2

Spécialité : Enseignement des Lettres modernes

Type d'U.E. (1)	Intitulé et descriptif des U.E.	Coef. (2)	Crédits	Modalités d'évaluation
UE8	LITTERATURE FRANCAISE- - 1 cours en littérature des XVIe- XVIIIe siècles -1 cours en littérature des XIXe - XXIe siècles	1	5	examen terminal écrit/ou oral
UE9	LANGUE FRANCAISE, STYLISTIQUE, ANCIEN FRANÇAIS	1	10	contrôle continu écrit
UE10	METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION	1	5	contrôle continu écrit
UE11	ELEVES ET APPRENTISSAGES	1	5	

UE12	ENSEIGNER LES LETTRES (didactique de la discipline)	1	5	
<b>TOTAL CREDITS S2</b>			<b>30</b>	
<b>TOTAL CREDITS M1</b>			<b>60</b>	

### SEMESTRE S3

**Spécialité : Enseignement des Lettres modernes**

Type d'U.E. (1)	Intitulé et descriptif des U.E.	Coef. (2)	Crédits	Modalités d'évaluation
UE13	<b>Culture scientifique et disciplinaire</b> - Préparation intensive aux épreuves écrites - Préparation à l'explication de textes - Soutenance du mémoire de recherche		30	Contrôle continu écrit/ou oral  Note de soutenance devant jury
<b>TOTAL CREDITS S3</b>			<b>30</b>	

### SEMESTRE S4

**Spécialité : Enseignement des Lettres modernes**

Type d'U.E. (1)	Intitulé et descriptif des U.E.	Coef. (2)	Crédits	Modalités d'évaluation
UE12	Culture disciplinaire (préparation à l'épreuve orale d'explications de textes et de grammaire)	1	5	Contrôle continu oral
UE13	Préparation à l'épreuve sur dossier	1	5	
UE14	Préparer la prise de fonction en responsabilité	1	5	
UE15	Stage en responsabilité (6 semaines)	3	15	
<b>TOTAL CREDITS S4</b>			<b>30</b>	
<b>TOTAL CREDITS M2</b>			<b>60</b>	
<b>TOTAL CREDITS M1 + M2</b>			<b>120</b>	



## SEMINAIRES DE MASTER 1

---

2 Choix à faire l'un parmi le groupe A, l'autre parmi le groupe B  
Groupe A

### UE 1 LITTERATURE FRANCAISE

« Discordances burlesques et postures cyniques à la Renaissance »

DOMINIQUE BERTRAND

Après avoir resitué la mouvance historique très large des poétiques du « burlesque » qui ne se limitent pas aux travestissements de l'épopée à la mode de Scarron dans les années 1643-1660 mais plongent leurs racines au XVI<sup>e</sup> siècle et dans un contexte littéraire européen, on interrogera sa dimension critique, en mettant à jour plus particulièrement les perspectives cyniques repérables sous ces jeux burlesques.

*Corpus :*

-RABELAIS, *Le Tiers Livre*, édition au choix.

-BONAVENTURE DES PÉRIERS, *Les Nouvelles Récréations et joyeux devis*, Paris, STFM, 2008.

**OU AU CHOIX**

### UE 1 LITTERATURE FRANCAISE

« Blaise Pascal »

DOMINIQUE DESCOTES

Les étudiants seront invités aux manifestations, colloques et journées d'études qui marqueront le 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort de PASCAL.

Les photocopies seront distribuées aux étudiants.

*Corpus :*

Blaise Pascal, *Pensées*, Edition Sellier et Ferreyrolles, livre de poche,

A l'exclusion de toute autre édition comportant un classement différent.

**OU AU CHOIX**

### UE 1' LITTERATURE FRANCAISE

« Egarements du cœur et de l'esprit dans le théâtre français du XVIII<sup>e</sup> siècle »

JACQUES WAGNER

Les égarements du cœur et de l'esprit dans le théâtre français du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (édition séparée quelconque ou GF) et de *La double inconstance* de Marivaux (édition séparée quelconque ou Livre de Poche).

## GROUPE B

### UE 1' LITTERATURE FRANCAISE

#### « “Filles, lorettes et courtisanes” dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, entre sociopoétique et mythopoétique »

PASCALE AURAIX-JONCHIERE

De retour d'Italie, Alexandre Dumas publie en 1843 *Filles, lorettes et courtisanes*, où il dit dévoiler « un coin du grand panorama parisien que personne n'a osé peindre, une page du grand livre de la civilisation moderne, au bas de laquelle personne n'a osé mettre son nom. » De fait la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle accorde une place de choix à cette figure féminine marginale, qui acquiert un nouveau statut dans l'esthétique romantique en se trouvant au cœur d'un processus de rédemption.

Il s'agira d'étudier les différentes métamorphoses romanesques de ce type social au cours du siècle, entre romantisme, naturalisme et symbolisme. Cette étude suppose une double approche critique : la sociopoétique (écriture des représentations et des interactions sociales) et la mythopoétique (étude des processus de mythification à l'œuvre dans l'écriture, ce type féminin étant surdéterminé par un imaginaire tout à la fois biblique et antique).

#### Corpus :

- A. Dumas, *La Dame aux camélias*, LGF, « Les classiques d'aujourd'hui ».
- E. de Goncourt, *La Fille Elisa*, Zulma Poche.
- E. Zola, *Nana*, Folio.

## OU AU CHOIX

### UE 1' LITTERATURE FRANCAISE

#### Littérature médiévale

FRANCOISE LAURENT

Le cours se propose de réfléchir sur les pratiques de la « mise en roman » dans des œuvres composées au XII<sup>e</sup> siècle, dans l'ère anglo-normande Plantagenêt, là où, précisément, les clercs médiévaux les élaborent. Emergence remarquable en effet non de la forme romanesque, telle qu'on la conçoit conventionnellement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle du moins, mais d'une écriture qui rompt avec les formes stylistiques antérieures ou contemporaines - en particulier avec la Chanson de geste - et avec leur imaginaire. Ainsi de l'introduction de figures féminines et, avec elles, d'un tissage d'un réseau complexe de relations amoureuses, de peinture de l'amour et des descriptions développées comme des morceaux de bravoure, de usage d'un merveilleux profane qui a partie liée avec les forces démoniaques, pour ne citer que les innovations les plus représentatives des « mises en roman ».

L'étude de cette écriture nouvelle portera successivement sur deux ouvrages qui marquent les principaux paliers de l'évolution de l'écriture « en roman » du 12<sup>e</sup> siècle :

- le *Roman d'Enéas* qui témoigne de l'exploitation en langue vernaculaire de la littérature antique, puisque ce récit anonyme est une traduction/adaptation de l'*Enéide* de Virgile,
- *Yvain le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, texte où la « mise en roman » devient création romanesque.

Deux textes seront à lire dans les éditions et traductions des « Lettres gothiques », Livre de Poche :

- *Roman d'Enéas*, éd. Et trad ; d'Aimé Petit, n° 4550 des « Lettres gothiques »
- *Chevalier au lion*, éd. Et trad. David F. Hult, n° 4539 des « Lettres gothiques ».

En guise de comparaison et pour approfondir la connaissance des mises en roman médiéval des extraits des romans de *Tristan* seront distribués au cours du semestre.

## UE 2' CRITIQUES ET GENRES

SYLVIANE COYALT  
VERONIQUE LEONARD

Le cours comportera deux principaux volets.

Le premier permettra de présenter un panorama des théories critiques, et de leur histoire ; quelques exemples seront plus précisément développés, comme la critique de la conscience, la critique de l'imaginaire (Poulet, Rousset, J.-P. Richard...); on en étudiera les présupposés, les principes, et... le mode d'emploi, en les mettant en œuvre sur quelques textes.

Dans son second volet, le cours portera sur un genre précis, le théâtre. Il examinera quelques grandes questions d'esthétique théâtrale et de dramaturgie dans le contexte des littératures européennes. Partant de la tragédie grecque antique, il s'intéressera ensuite au théâtre élisabéthain pour montrer en quoi le drame romantique lui est redevable dans sa rupture avec les canons de la tragédie classique. Il abordera enfin les expérimentations de la scène symboliste à l'aube du XXe siècle.

## UE 3' LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE « Imaginaire et représentations féminines »

ERIC LYSOE

À lire Gilbert Durand et ses *Structures anthropologiques de l'imaginaire* (1969), on pourrait croire que l'imagination, en ce qu'elle informe la création littéraire, est fondamentalement asexuée. Pourtant, les travaux de la psychologue américaine Carol Gilligan (*In a Different Voice*, 1982) comme ceux de la linguiste et philosophe Luce Irigaray (*Sexes et genres à travers les langues*, 1990) tendent à démontrer que les relations qu'entretiennent hommes et femmes avec les images comme avec la langue sont sensiblement différentes. Le séminaire s'efforcera de repérer dans les textes ce qui pourrait relever de cet imaginaire féminin.

### **Corpus :**

- Anthologie de textes téléchargeable sur la plate forme du master « Clarotice ».

## OU AU CHOIX

## UE 3' LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE « Littératures européennes du déplacement, de la fuite et de l'exil »

PHILIPPE MESNARD

Avec le XX<sup>e</sup> siècle s'ouvre une époque de déplacements de populations civiles qui, volontaires ou forcés, ont considérablement modifié les rapports communautaires et culturels jusqu'à, lorsqu'il s'agissait d'actes criminels, introduire la question du traumatisme dans l'élaboration des identités. Il s'agit d'étudier comment la littérature donne à ces phénomènes un espace d'expression et de compréhension, comment le témoignage vient y prendre place, à quelles conditions la transmission de l'expérience vécue s'effectue en vue de se constituer en savoir, et en savoir critique. On retiendra particulièrement des œuvres qui, par leur composition ou leur parti pris esthétique, résistent au genre auquel elles sont généralement identifiées :

### **Corpus :**

Antonio Muñoz Molina, *Séfarade* [2001], trad. : Ph. Bataillon, Points Seuil, 2003 [*Sefarad*, Grupo Santillana de Ediciones]

Georges Perec, *Récits d'Ellis Island*, P.O.L, 1980

Hans-Ulrich Treichel, *Le disparu* [1998], trad. : J.-L. de Rambures, Hachette littératures, 1999 [*Der Verlorene*, Francfort, Suhrkamp].

Ce corpus est également accompagné d'œuvres cinématographiques et de ressources photographiques.

#### UE 4' LINGUISTIQUE

##### « Linguistique sur corpus : grammaire et usages du français parlé »

MYLENE BLASCO-DULBECCO

L'étude des langues parlées en Europe connaît depuis quelques années un développement important. En effet, une connaissance du fonctionnement de la langue orale -dans ses différents usages- constitue une entrée originale et pertinente pour mieux faire ressortir les spécificités de l'écrit. Le cours abordera les thèmes suivants :

- 1) L'approche de l'oral apporte un éclairage neuf sur les outils grammaticaux à développer face à un usage qui peut parfois être en décalage avec la connaissance de l'écrit normatif et conduit aussi à replacer certains phénomènes dans une perspective diachronique (tels que les unités d'analyse comme la « phrase », l'ordre « canonique » des mots, les fonctions syntaxiques).
- 2) L'analyse de productions orales permet de s'intéresser à des phénomènes tels que l'autonomie et aux différences / ressemblances qui existent avec la langue écrite.

L'étude de la langue orale prend place dans les nouveaux développements linguistiques sur corpus (Frantext pour l'écrit). Le cours sensibilisera les étudiants aux choix méthodologiques et à l'exploitation de vastes données.

#### OU AU CHOIX

#### UE 4' LINGUISTIQUE

##### « Linguistique du discours : cohésion et cohérences textuelles »

FRANCK LEBAS

Le passage de la linguistique de l'énoncé à la linguistique du discours nécessite de prendre en compte des phénomènes interphrastiques, dont la *cohésion* – pour l'essentiel, le maintien de la référence et différentes marques d'enchaînements ou de parallélismes – et la *cohérence* – les liens sémantiques et pragmatiques qui garantissent la continuité et l'intégration progressive des significations autour d'un topic. À travers des problèmes concrets de linguistique mettant jeu ces deux phénomènes, cet enseignement vise à fournir des moyens d'aborder deux problèmes délicats mais essentiels pour toute théorie du discours : la relation entre cohésion et cohérence, et le rôle des marques linguistiques dans les phénomènes typiquement discursifs.

#### UE 5' LANGUE ANCIENNE

##### « Version latine »

JEAN-PIERRE DE GIORGIO

Il s'agit d'un cours de préparation à la version pour des étudiants ayant déjà pratiqué une langue ancienne. Son objectif est de consolider les connaissances acquises durant la licence et de préparer progressivement à la technique propre à la version d'agrégation. Il s'agira également de s'interroger et de réfléchir, à partir d'exemples précis, sur les problèmes et les enjeux de la traduction d'une langue ancienne dans une langue vivante telle que le français, sur ce qu'est, au fond, une traduction.

## UE 5' LANGUES VIVANTES

Au choix  
Anglais  
Allemand  
Espagnol

## UE 6' ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE

MICHEL GAILLIARD  
MICHEL QUEREUIL

### M. Quereuil : Ancien français

Ce cours, consacré à la pré-préparation de l'épreuve du CAPES désormais intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française a) Histoire de la langue", s'appuiera sur des extraits de textes d'ancien et de moyen français, dont l'étude s'efforcera de couvrir les différents domaines pouvant donner lieu à questions : traduction, commentaire de traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

### M. Gailliard : Français moderne

Cours de lexicologie, syntaxe, orthographe, sémantique.

Cours de stylistique appliquée à partir d'une question spécifique en liaison avec les nouvelles modalités de l'épreuve écrite du CAPES de lettres modernes.

## UE 7 METHODOLOGIE

« Initiation à la méthodologie de la recherche et aux recherches bibliographiques »

Pascale AURAIX-JONCHIERE  
Frédéric CALAS  
Dominique DESCOTES  
Philippe MESNARD

Cet enseignement constitue un élément important de la formation offerte en Master, notamment en lien avec le travail de recherche qui est demandé et qui constitue l'un des éléments-clés du Master. Il sera composé de deux parties, complémentaires et étroitement liées dans l'évaluation qui sera proposée au moment de la soutenance des mémoires (T.E.R.) :

- L'une centrée sur la démarche et la rédaction des travaux de recherche
- L'autre sur les bibliothèques, les recherches bibliographiques et l'établissement des bibliographies, cet enseignement sera assuré par Marie-Aude Aumonier et Mélanie Benbahouche.

Cet enseignement d'une durée de 24 heures (+ 3 heures de formation spécifique pour les bibliothèques) se propose d'aborder les questions suivantes :

- Elaboration d'une problématique
- Elaboration du plan d'un mémoire de recherche
- Eléments liés à la rédaction des mémoires : traitement des citations, propriété intellectuelle, plagiat, traitement des sources
- conseils pour éviter le plagiat non intentionnel
-

- Traitement, élaboration et présentation des corpus
- Présentation de l'état de la recherche dans les champs disciplinaires des masters
- Elaboration de fiches de lecture
- Traitement des éditions et des éditions originales
- Etablissement d'une bibliographie de recherche
- Présentation des catalogues des bibliothèques, du SUDOC, de la BNF, et sites de recherche (MLA, CD-RAP, Francis) ou des revues en lignes (Persée, fabula, CNRTL, Frantext, Gallica...).

## UE 8' LITTERATURE FRANCAISE XVI°-XVII° SIECLES

NORA VIET

L'objectif de ce cours est de consolider les compétences méthodologiques et la culture littéraire requises pour l'épreuve orale de littérature, mais aussi de nourrir la réflexion des candidats dans le cadre de la dissertation. À partir d'un florilège de textes extraits d'œuvres majeures des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le cours abordera des problématiques essentielles de la période, en lien avec des genres divers : mutations du genre romanesque, formes et fonctions de la fable et du récit bref, écriture de l'essai.

## UE 8' LITTERATURE FRANCAISE XX° SIECLE

« **Ecritures de l'engagement et du témoignage 1918-1945 : style et idéologie** »

ROBERT PICKERING

Les cours porteront moins sur une étude exhaustive de l'ensemble des enjeux littéraires posés par ces écrivains que sur la situation de ces textes relative à certains aspects idéologiques de l'époque et notamment au statut du langage dans la littérature de l'entre-deux-guerres et sous l'Occupation 1949-1944. La problématique d'une (in)adéquation entre d'un côté la volonté d'exprimer la pensée et l'appréhension du réel, et de l'autre les thèmes ou le style employés. Les choix stylistiques ou génériques qui sont adoptés, aptes à rendre tout la portée de telle prise de position personnelle face aux enjeux des circonstances.

### **Corpus :**

- Jean Giono, *Le grand troupeau* (1931 ; Gallimard « Folio », 760)
- *Agenda de la France Nouvelle* (1941). Edition des Services d'Information, Vice-Présidence du Conseil [pages choisies, et fournies en photocopie]
- Vercors [Jean Bruller], *Le Silence de la mer* (1942 ; Le Livre de Poche, 25)
- Antoine de Saint-Exupéry, *Pilote de guerre* (1942 ; Gallimard « Folio », 824)
- fascicule de poèmes (fourni en photocopie) : poésie de la Résistance ; poésie dite « de contrebande », parue légalement sous l'Occupation ; d'autres poèmes (Robert Brasillach)

## UE 9' ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE

FREDERIC CALAS  
MICHEL QUEREUIL

### **M. Quereuil : Ancien français**

Ce cours, consacré à la pré-préparation de l'épreuve du CAPES désormais intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française a) Histoire de la langue", s'appuiera sur des extraits de textes d'ancien et de moyen français, dont l'étude s'efforcera de couvrir les différents domaines pouvant donner lieu à questions : traduction, commentaire de traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

### F. Calas : Français moderne

Cours de lexicologie, syntaxe, orthographe, sémantique et de stylistique appliquée à partir d'une question spécifique en liaison avec les nouvelles modalités de l'épreuve écrite du CAPES de Lettres modernes. Cours de pré-préparation. Mise en place des connaissances fondamentales dans ces domaines.

#### UE 10' METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

« Littérature XVIII-XX° siècles »

PHILIPPE ANTOINE

Les écritures à la première personne. L'approche générique sera articulée à des points de vue historiques relatifs à la manière dont les œuvres analysent et mettent en intrigue le moi.

Le cours permettra également d'interroger une série de notions permettant de fragiliser la distinction entre régimes fictionnel et référentiel.

Ces questions seront abordées, particulièrement, par le biais d'un entraînement à la composition française.

#### UE 10' METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

« Littérature XVI-XVII° siècles »

EMMANUELLE LESNE-JAFFRO

La poésie du XVIe siècle au XVIIIe siècle: de l'invention à l'extinction. Le cours se propose d'examiner les termes et enjeux des débats et querelles poétiques depuis les grands rhétoriciens, Marot jusqu'à A. Chénier en passant par la Pléiade, Agrippa d'Aubigné, la querelle des Anciens et des Modernes. Les notions problématiques d'imitation, nature, sublime, et les catégories de baroque et de classicisme seront interrogées à travers ces expériences poétiques.

Ces questions seront articulées à des exercices d'entraînement à la composition française à travers des sujets sur la poésie principalement.

#### UE 11' ELEVES ET APPRENTISSAGES

A. CHEVARIN

Les cours consistent en une **formation générale transversale** (théories de l'apprentissage, la mémoire dans les apprentissages, la différenciation dans les apprentissages, éléments de sociologie de l'éducation : 15h) et en une **initiation à la didactique du français** (didactique de la langue : grammaire(s), lexicque, orthographe et enseignement).

#### UE 12' ENSEIGNER LES LETTRES

THIERRY POYET

Les cours consistent en une **formation didactique** (didactique de la lecture et de l'écriture : acte lexicque ; lecture littéraire ; démarches et activités de lecture ; typologie des textes et notions de genres ; dimension fonctionnelles et culturelles de l'écrit ; usages scolaires de l'écriture) et en un **accompagnement du stage** (gestes professionnels et analyse réflexive des pratiques).

### UE 13' METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

#### D. Descotes : Théâtre XVIe-XIXe siècles

Etude de l'évolution des conceptions du théâtre, des structures de la représentation dramatique et des formes littéraires, à partir de quelques textes choisis dans le cadre chronologique indiqué.

Littérature d'idées XVIe-XIXe siècles:

Etude des différentes formes que peut prendre l'expression, la défense et le conflit des idées dans les différentes formes littéraires (poésie, théâtre, textes polémiques, etc.), à partir de quelques extraits de textes, de Montaigne aux Romantiques.

#### Philippe Antoine : Roman et romanesque XVIIIe XXe siècle

Histoire et poétique du genre. Le roman comme genre sans lois, autorisant le montage de discours divers. Le romanesque comme catégorie transgénérique.

Ces questions seront abordées par le biais d'un entraînement à la composition française.

#### Dominique Bertrand :

Entraînement à la dissertation centré sur la problématique du comique, de la comédie et du burlesque.

### UE 14' ANCIEN FRANÇAIS GRAMMAIRE STYLISTIQUE

FREDERIC CALAS  
MICHEL QUEREUIL

#### M. Quereuil : Ancien français

Ce cours, consacré à la préparation de l'épreuve du CAPES désormais intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française a) Histoire de la langue", s'appuiera sur des extraits de textes d'ancien et de moyen français, dont l'étude s'efforcera de couvrir les différents domaines pouvant donner lieu à questions : traduction, commentaire de traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie.

#### F. Calas : Français moderne

Cours de lexicologie, syntaxe, orthographe, sémantique et de stylistique appliquée à partir d'une question spécifique en liaison avec les nouvelles modalités de l'épreuve écrite.

**Questions de grammaire** : les propositions subordonnées, les syntagmes prépositionnels, la transitivité verbale, les modalités de la phrase, les indéfinis, les syntagmes adjectivaux.

### UE 15' PREPARATION A L'EPREUVE ORALE DE LECON

« Explication de textes »

« Grammaire française »

PHILIPPE ANTOINE  
PASCALE AURAIX-JONCHIERE  
FREDERIC CALAS

En conformité avec la définition de la nouvelle épreuve du CAPES intitulée « leçon », ce cours comporte deux volets :

- Un entraînement à l'explication de textes de 1500 à nos jours
- Un entraînement à l'oral de grammaire, conformément aux programmes des collèges et des lycées.



## UE 16' PREPARATION A L'EPREUVE SUR DOSSIER

IBRAHIM LEMMROUS

Les cours proposent un apport méthodologique et un entraînement à l'épreuve orale sur dossier. Ils consistent en une **formation didactique** (approche générique, approche par les discours, évaluation et épreuves de certification dans l'épreuve orale sur dossier) et en une **formation générale transversale** (15h) pour préparer la question « fonctionnaire de l'état » de l'épreuve.

## UE 17' PREPARER LA PRISE DE FONCTION EN RESPONSABILITE

Cette UE vise à former aux compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. Elle comprend des apports en **didactique de la discipline** (20h) et en **Sciences de l'éducation** (20h) pour conduire l'étudiant à prévoir ses interventions en cours, à construire des situations d'apprentissage dans sa discipline.

## UE 18' STAGE EN RESPONSABILITE

Ce stage fait l'objet d'un rapport de stage dans lequel figurent les préparations de cours de l'étudiant ainsi qu'un avis porté a posteriori sur les séances qu'il aura mises en œuvre. Ce stage fera l'objet d'une visite formative réalisée par un formateur IUFM afin d'assurer l'articulation entre les cours dispensés dans le cadre de l'UE 14 et la pratique effective des stagiaires en s'appuyant sur le référentiel de compétences des maîtres.

# Emplois du temps – Département de Français

## M1 S1 Enseignement

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
8h15			UE1' F. Laurent Littérature médiévale Gergovia, S.	UE5' J.-P. de Giorgio Latin Gergovia, S.		
9h15	Didactique Disciplinaire T. Achour IUFM	UE3' Littérature comparée E. Lysoe MSH	UE3' Littérature comparée Ph. Mesnard MSH	UE6' M. Gailliard Grammaire Gergovia, s.	UE2' Critiques et genres V. Léonard/S. Coyault	Interventions spécifiques de l'IUFM, voir panneau d'affichage Didactique générale
10h15						
11h15						
12h15						
13h15	UE4' M. Blasco Linguistique Gergovia, s.	UE7 Méthodologie de la recherche P. Auraix-Jonchière F. Calas Ph. Mesnard Gergovia s. 335	UE1' P. Auraix-Jonchière Littérature française XIX° Gergovia, s.			
14h15						
15h15	UE1' D. Descotes Littérature française XVII° Gergovia, s.	UE6' M. Gailliard Stylistique Gergovia, s.	UE4' F. Lebas Linguistique Gergovia s.	UE1' D. Bertrand Littérature française XVI° Gergovia, S.		
16h15			UE1' J. Wagner Littérature française XVIII° Gergovia, S.	UE6' M. Quereuil Ancien Français Gergovia, s.		
17h15						
18h15						
19h15						

# Emplois du temps – Département de Français

## M1 S2 Enseignement

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15					
9h15				UE8 Littérature française XX° R. Pickering	
10h15	UE 12 Enseigner les Lettres T. Poyet IUFM		UE 11 Elèves et apprentissage T. Achour IUFM		
11h15		UE8 Littérature XVI°- XVII° N. Viet		UE10 Méthodologie de la dissertation P. Antoine	UE9 ANCIEN FRANCAIS M. Quereuil
12h15					
13h15					
14h15	UE 11 Elèves et apprentissage T. Achour IUFM	Didactique générale IUFM	UE10 Méthodologie de la dissertation E. Lesne-Jaffro		
15h15				UE9 STYLISTIQUE F. Calas Gergovia s. 335	
16h15					
17h15		UE9 GRAMMAIRE F. Calas Gergovia s. 335			
18h15					
19h15					

\*UE 9 STAGE D'OBSERVATION DU 21/03/12 AU 26/03/12

# M2 S3 Enseignement Préparation CAPES

## Cours uniquement du 5/9/11 au 26/10/11

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15					
9h15				UE11 Dissertation D. Descotes	
10h15					
11h15					UE 11 M. Quereuil Ancien Français
12h15					
13h15					
14h15					
15h15				UE 11 Dissertation Ph. Antoine	
16h15	UE11 F. Calas Grammaire Gergovia, S. 335				
17h15		UE11 F. Calas Stylistique Gergovia, s. 335			
18h15					
19h15					

DATES DES EPREUVES ECRITES : 9 et 10 novembre 2011.

PREPARATION DU MEMOIRE NOVEMBRE – JANVIER.

## M2 S4 Enseignement Préparation CAPES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
8h15							
9h15							
10h15	UE 13 <sup>3</sup> Préparation à l'épreuve sur dossier T. Achour I. Brun-Lacour IUFM	UE14 <sup>1</sup> Aide à la prise de fonction T. Achour IUFM	UE14 <sup>2</sup> Aide à la prise de fonction T. Achour IUFM				
11h15						UE 12 Explication de textes1 P. Auraix-Jonchière	
12h15							
13h15							
14h15		UE 12 Oral de Grammaire F. Calas Gergovia, s. 335	Didactique générale IUFM	UE12 Explication de textes 2 Ph. Antoine			
15h15							
16h15							
17h15							
18h15							
19h15							

UE 15 : STAGE EN RESPONSABILITE DU 01/02/2012 AU 26/02/2012 (T. Achour)

<sup>1</sup> Voir le calendrier précis sur le panneau d'affichage.

<sup>2</sup> Voir le calendrier précis sur le panneau d'affichage.

<sup>3</sup> Voir le calendrier précis sur le panneau d'affichage.

# DOMAINES DE RECHERCHE ET LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU MASTER ENSEIGNEMENT DES LETTRES MODERNES

## LITTERATURE FRANCAISE

**ANTOINE PHILIPPE**, Pr : littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle. Littérature des voyages, écritures du moi (roman personnel, autobiographie, lettres, journaux...), histoire de la littérature d'idées et de la pensée dans la première moitié du siècle.

Coordonnées : [philippe.antoine8@wanadoo.fr](mailto:philippe.antoine8@wanadoo.fr)

**AURAX-JONCHIERE PASCALE**, Pr : littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle. Mythes et écriture, poétique de l'espace, poétique et société, poétique des genres narratifs.

Coordonnées : [pascale.aurax.jonchiere@neuf.fr](mailto:pascale.aurax.jonchiere@neuf.fr)

**BERTRAND DOMINIQUE** : Pr. littérature française XVI<sup>e</sup> siècle et XVII<sup>e</sup> siècle. Comique et burlesque.

**CHABROL-GAGNE NELLY**, MCF : littérature française du XX<sup>e</sup> siècle. Littérature de jeunesse : l'album, les relations texte/image, les représentations du féminin. L'édition pour la jeunesse : XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Coordonnées : [nelly.chabrol-gagne@orange.fr](mailto:nelly.chabrol-gagne@orange.fr)

**COYAULT SYLVIANE**, Pr, littérature française XX-XXI<sup>èmes</sup> siècles), Dans la littérature française, suisse et québécoise des 20 et 21<sup>èmes</sup> siècles, toute question de narratologie; quant aux thématiques suggérées: temps, famille, faute, mal, culpabilité, corps.

Coordonnées : [sylviane.coyault@univ-bpclermont.fr](mailto:sylviane.coyault@univ-bpclermont.fr)

**DESCOTES DOMINIQUE**, Pr, Histoire de la littérature d'idées et de la pensée au XVII<sup>e</sup> siècle. Littérature théâtrale au XVII<sup>e</sup> siècle. Pascal, Port-Royal.

Coordonnées : [dominique.descotes@univ-bpclermont.fr](mailto:dominique.descotes@univ-bpclermont.fr)

**LESNE-JAFFRO EMMANUELE**, MCF, littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle, poétique des mémoires, genres non-fictionnels, frontières entre histoire, témoignage, mémoires, fiction; problématique du champ pré-autobiographique; récit de prison; milieux de Port-Royal et Protestants.

**PICKERING ROBERT**, Pr : poésie et « poïétique », problématiques génériques et identitaires, dans l'écriture moderne et contemporaine ; la littérature face aux problèmes de l'expression, et aux idéologies (1914-1945) (écrivains spécifiques) : Lautréamont, Rimbaud, Mallarmé et tous les écrivains de la « modernité » (Cros, Laforgue, Apollinaire, Breton...); Paul Valéry. La littérature de « région », notamment Henri Pourrat/ Alexandre Vialatte.

Coordonnées : [Robert.PICKERING@univ-bpclermont.fr](mailto:Robert.PICKERING@univ-bpclermont.fr)

**MILKOVITCH-RIOUX CATHERINE**, MCF : littérature contemporaine de langue française (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles), écriture de la guerre, littérature algérienne de langue française, roman et histoire

Coordonnées : [catherine.milkovitch-rioux@univ-bpclermont.fr](mailto:catherine.milkovitch-rioux@univ-bpclermont.fr)

**WAGNER JACQUES**, Pr : littérature XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE

**LEONARD-ROQUES VERONIQUE**, MCF : Mythocritique et mythopoétique, figures et lieux mythiques, Bible et littérature. Récit, Histoire, mémoire.

Coordonnées : [veronique.leonard@gmail.com](mailto:veronique.leonard@gmail.com)

**LYSOE ERIC**, Pr : Domaines de recherche: littératures de l'imaginaire (fantastique, fantasy, science-fiction), littératures francophones (Belgique, Suisse, Canada), comparaisons littérature-musique-peinture, gender studies.

Contact: [eric.lysoe@orange.fr](mailto:eric.lysoe@orange.fr)

**MESNARD Philippe**, Pr : Toutes questions liées au rapport entre témoignage et littérature, ou témoignage et représentation du début du XXe siècle à nos jours, en référence aux violences historiques et politiques et à leur mémoire. Extension possible des questions testimoniales, d'une part, à d'autres époques notamment en rapport à la représentation de la cruauté et du martyr, d'autre part, à des corpus visuels (cinéma, photo, arts plastiques) ou dramatiques : [ph.mesnard@orange.fr](mailto:ph.mesnard@orange.fr)

## LANGUE FRANCAISE

**BLASCO-DULBECCO**, MCF : linguistique française, recueil, transcription et édition de corpus oraux, description grammaticale sur corpus oraux et écrits, faits grammaticaux et évolution de la norme.

Coordonnées :

**CALAS FREDERIC**, Pr : stylistique littéraire, littérature classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), poétique, rhétorique, analyse du discours, langue française

Coordonnées : [frederic.calas@univ-bpclermont.fr](mailto:frederic.calas@univ-bpclermont.fr)

**LAURENT FRANCOISE**, PR : Hagiographie et historiographie, littérature et culture anglo-normandes des XIIe et XIIIe siècles, théorie des styles, les genres et leur perméabilité dans les textes narratifs du Moyen Âge.

Coordonnées : [francoise.laurent@univ-bpclermont.fr](mailto:francoise.laurent@univ-bpclermont.fr)

**LEBAS FRANCK**, MCF : linguistique, sémantique, pragmatique

Coordonnées : [Franck.Lebas@univ-bpclermont.fr](mailto:Franck.Lebas@univ-bpclermont.fr)

**QUEREUIL MICHEL**, Pr : CAPES : Edition critique de textes médiévaux, traduction, linguistique médiévale, littérature médiévale.

**VIET NORA**, MCF : langue et littérature du Moyen Âge et de la Renaissance (XVe-XVIe siècles), stylistique et rhétorique, théorie des genres, genres narratifs brefs.

Coordonnées : [nora.viet@ymail.com](mailto:nora.viet@ymail.com)

## COMPOSITION DU JURY (M1 & M2)

### ENSEIGNEMENT DES LETTRES

Jury responsable du M1	Jury responsable du M2
Président du jury : Frédéric CALAS, Professeur  ACHOUR Taoufik, pr. Ens. Sec. ANTOINE Philippe, Professeur AURAIX-JONCHIERE Pascale, Professeur BERTRAND Dominique, Professeur BLASCO-DULBECCO, Mylène, MCF BREMAUD, Philippe, MCF CALAS Frédéric, Professeur CHEVARIN, A, MCF COYAULT Sylviane, Professeur DESCOTES, Dominique, Professeur Di GIORGIO Jean-Pierre, MCF IBRAHIM LAMROUS, MCF LAURENT, Françoise, Professeur LEBAS Franck, MCF LEONARD Véronique, MCF LYSOE Eric, Professeur MARION Alexandra, pr. Ens. Sec. MESNARD Philippe, Professeur PICKERING, Robert, Professeur POIGNAULT, Rémy, Professeur POYET, Thierry, MCF QUEREUIL, Michel, Professeur WAGNER, Jacques, Professeur	Président du jury : Frédéric CALAS, Professeur  ACHOUR Taoufik, pr. Ens. Sec. ANTOINE Philippe, Professeur AURAIX-JONCHIERE Pascale, Professeur BERTRAND Dominique, Professeur BREMAUD, Philippe, MCF CALAS Frédéric, Professeur CHEVARIN, A, MCF COYAULT Sylviane, Professeur DESCOTES, Dominique, Professeur IBRAHIM LAMROUS, MCF LAURENT, Françoise, Professeur LEONARD Véronique, MCF LYSOE Eric, Professeur MARION Alexandra, pr. Ens. Sec. MESNARD Philippe, Professeur PICKERING, Robert, Professeur POYET, Thierry, MCF QUEREUIL, Michel, Professeur WAGNER, Jacques, Professeur



## U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

### Pôle MASTERS

29, boulevard Gergovia  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 34 65 36

29, boulevard Gergovia  
63037 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 34 65 04  
[www.lettres.univ-bpclermont.fr](http://www.lettres.univ-bpclermont.fr)

UFR  
LETTRES-LANGUES  
SCIENCES HUMAINES  
UNIVERSITÉ  
BLAISE PASCAL  
CLERMONT-FERRAND

